

## **ACE EUROPE LANCE LE SERVICE ELITE PRO INFORMATIQUE**

Paris, le 9 juin 2008 – ACE Europe lance Elite Pro Informatique, une offre à destination des sociétés informatiques permettant de simplifier l'accès à son contrat Responsabilité Civile Professionnelle, grâce à un questionnaire composé de 4 questions. Créé pour répondre aux besoins des SSII, Elite Pro Informatique est particulièrement utile pour répondre aux appels d'offre, où une garantie RC Professionnelle est de plus en plus souvent exigée par les passeurs d'ordre.

*« ACE Europe propose une gamme d'offres complète à destination des SSII permettant de couvrir les dommages informatiques de l'entreprise, sa responsabilité civile professionnelle vis-à-vis des tiers ou encore la responsabilité personnelle de ses dirigeants. Avec ce nouveau service, Elite Pro Informatique, ACE Europe enrichit encore son offre et se positionne comme un interlocuteur incontournable des sociétés informatiques. Les modalités de souscription innovantes, rapides et adaptées correspondent parfaitement au monde où évoluent les SSII »* déclare Fabien Vaillant, Responsable du département Risques Financiers.

### ➤ La RC Pro, une couverture indispensable pour les SSII

Aujourd'hui, les clients ont un niveau d'exigence élevé vis-à-vis des SSII et veulent être indemnisés en cas de pertes financières dues à une faute professionnelle de la SSII. Cette dernière a donc un besoin important de RC Pro, en particulier lorsqu'elle répond à un appel d'offre où il est primordial de souscrire une garantie très rapidement. Elite Pro Informatique permet une souscription en 10 minutes via un questionnaire d'une très grande simplicité.

### ➤ Un questionnaire simplifié en 4 questions

Avec 4 questions, le questionnaire d'Elite Pro Informatique est simple et rapide. Il permet en outre à l'entreprise de sélectionner un montant de garantie et une prime adaptés à ses besoins.

Les contraintes d'une souscription classique sont ainsi supprimées : il n'est plus nécessaire d'envoyer un questionnaire préalable et d'attendre le retour de l'assureur pour connaître le coût de son assurance.

Cette offre s'adresse à toutes les SSII qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10.000.000 Euros et propose des garanties allant jusqu'à 1.000.000 Euros.

➤ **Une offre de RC Pro très compétitive**

Le contrat couvre les fautes professionnelles qui peuvent être commises par les SSII (erreurs, omissions, négligences, défauts de conseil). Elle couvre également les réclamations liées à des virus informatiques et les réclamations liées aux droits d'auteur et à la diffamation (atteinte à la réputation d'une personne ou d'un produit), des garanties essentielles pour les professionnels de l'informatique. Les frais de défense sont en outre illimités et ne s'imputent pas sur le montant des garanties : la SSII a ainsi l'assurance que son montant de garantie servira à l'indemnisation du tiers.

*ACE dans le monde*

*Le groupe ACE est l'un des acteurs mondiaux de l'assurance et de la réassurance. Le groupe est présent dans près de 50 pays, avec plus de 10 000 collaborateurs et réalise un Chiffre d'Affaires de 17,4 milliards de dollars (2006). ACE Ltd est coté à la Bourse de New York (NYSE) sous le sigle ACE et est noté A+ par Standard & Poors et AM Best.*

*En Europe, ACE regroupe 2 000 collaborateurs.*

*Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez surfer sur [www.ancelimited.com](http://www.ancelimited.com) ou [www.aceeurope.fr](http://www.aceeurope.fr)*

**CONTACT PRESSE**

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES  
Aline DEBOST / Sandrine AUVRAY  
97, boulevard Malesherbes - 75008 Paris  
Tél. : 01 58 22 21 15 – Fax : 01 42 93 08 01  
[aceeurope@auvray-associes.com](mailto:aceeurope@auvray-associes.com)